

**ADOPTÉ LE 7 MAI 2019**

**PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE N° 7 DU  
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ  
DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Le 23 avril 2019**

**Le comité tient la rencontre n° 7 de 17 h 50 à 18 h 35 dans la salle du Conseil sis au 116, Cornelius Parkway, Toronto et par audioconférence sous la présidence de conseiller Fortin.**

**Membres présents :**

M. Wadih Beheit, représentant de La clé d'La Baie (à compter de 18 h 10)  
M<sup>me</sup> Marie Nyamabu, suppléante pour M<sup>me</sup> Manoushka Aimable représentante du Centre francophone de Toronto (coprésidente du comité) (par audioconférence)  
M. Benoit Fortin, membre du Conseil, CSViamonde (coprésident du comité)  
M. Éric Lapointe, membre du Conseil, CSViamonde  
M<sup>me</sup> Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto  
M<sup>me</sup> Chloë Robert, membre du Conseil, CSViamonde (par audioconférence)

**Membre absente :**

M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter

**Membres de l'administration présents :**

M<sup>me</sup> Denyse Berecz, directrice des projets spéciaux et appui en EED (par audioconférence)  
M<sup>me</sup> Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves  
M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation par intérim  
M<sup>me</sup> Marie-France Tousignant, directrice des services aux élèves (par audioconférence)  
M<sup>me</sup> Désirée Bigaignon, secrétaire de séances

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Conseiller Lapointe, appuyé par M<sup>me</sup> Stéphanie Penton, propose :

*QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.*

La motion est adoptée.

2. **DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RENCONTRES NO 5 ET NO 6 DU 19 FÉVRIER 2019**

M<sup>me</sup> Stephanie Penton, appuyée par conseillère Robert, propose :

*QUE les procès-verbaux des rencontres n° 5 et n° 6 du 19 février 2019 soient approuvés.*

La motion est adoptée.

4. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE NO 5 DU 19 FÉVRIER 2019**

4.1 **États financiers 2017-2018 et budget 2018-2019 (points n° 4.1 et n° 4.2)**

Faisant suite à une demande de renseignements à savoir s'il y a eu d'autres nouvelles du Ministère au sujet du financement, le surintendant de l'éducation indique qu'il n'y a aucun changement depuis la dernière réunion. Le Conseil n'a reçu aucune annonce du Ministère jusqu'à présent, mais l'on s'attend à recevoir sous peu des renseignements concernant la subvention pour les besoins des élèves (SBE).

5. **PRÉSENTATION : FOIRE UN MONDE D'INCLUSION**

M<sup>me</sup> Jocelyne Auger, consultante pour le projet «ViaInclusion» présente les grandes lignes du projet qui met l'accent sur l'école au service de la communauté et de l'enfance en difficulté. Lors de sa présentation elle donne un aperçu, entre autres, des divers groupes de participants, de l'objectif du projet et les prochaines étapes tout en faisant une brève rétroaction du projet de 2018 et les améliorations qui ont été apportées au projet de cette année.

Après la période de questions et réponses, conseillère Robert, appuyée par M<sup>me</sup> Stephanie Penton, propose :

*QUE la présentation intitulée «ViaInclusion» soit reçue.*

La motion est adoptée.

#### **6. PRIORITÉS 2019-2020 POUR LES SERVICES AUX ÉLÈVES**

Les membres examinent un rapport de l'administration portant sur les priorités de 2019-2020 pour les services aux élèves et en discutent.

Lors des discussions sur ce dossier, le surintendant de l'éducation souligne qu'il présentera un organigramme des services aux élèves à la réunion de juin 2019 et veillera à ce que les services pour l'enfance en difficulté ne soient pas affectés tout en protégeant le budget.

Conseillère Robert, appuyée par conseiller Lapointe, propose par la suite :

*QUE le CCED recommande au Conseil de mandater l'administration à revoir les priorités des services aux élèves pour 2019-2020 et que l'administration envisage des moyens pour minimiser l'impact sur les services offerts à l'enfance en difficulté.*

La motion est adoptée.

#### **7. LEVÉE DE LA RÉUNION**

Tous les points inscrits à l'ordre du jour de la réunion n° 7 ayant été traités, conseillère Robert, appuyée par conseiller Lapointe, propose :

*QUE la réunion soit levée.*

La motion est adoptée.

**Le surintendant de l'éducation  
par intérim,**

**Le coprésident du comité,**

**Michel Laverdière**

**Benoit Fortin**